

Séminaire Déviance et Santé Mentale

Pour une sociologie des troubles du comportement
chez l'enfant et l'adolescent

Philippe Le Moigne, Michel Kokoreff
(Centre de Recherche Psychotropes, Santé Mentale, Société)

De 14 à 16 heures, salle 214 (2^{ème} étage)

Maison des Sciences de l'Homme (54 boulevard Raspail, 75006 Paris)

Contact : Anne Toppani (anne.toppani@paris5.sorbonne.fr)

Depuis quelques années, les conduites de déviance tendent à être rapportées à une pathologie du comportement. À ce titre, les psychopathies (personnalités antisociales, borderlines, impulsives), déclarées à l'âge adulte, devraient leur origine à des troubles du comportement initiés dès l'adolescence, voire l'enfance. Eclairer cette caractérisation à partir d'un regard sociologique revient à aborder une série de questions qu'on réduira à trois thèmes :

1.- La première interrogation a trait à *l'homogénéité et à la qualité* des manifestations réunies sous le terme de « troubles du comportement » ou de « conduites antisociales ». Y a-t-il là un phénomène dont le dépistage précoce suffirait à infléchir la diffusion de la déviance dans la population ? L'argument peut prêter à une lecture héréditariste, génétique, comme à une psychologie de la personnalité misant sur la projection du comportement à partir de traits individuels. Toutefois, cette biologie comme cette personnologie n'ont jamais offert, au-delà de la critique qu'on peut leur adresser sur le fond, le moyen de prédire les conduites.

2.- La seconde question a trait à « *l'exemplarité* » prêtée aux troubles du comportement, en dépit de la faiblesse de leur prévalence. Leur dimension « d'impulsivité », la singularité qu'y revêt « l'opposition à l'autre », la part de « souffrance » qui les accompagne, donnent-elles à voir, sous une forme exacerbée, le nouveau visage de la déviance et du cadre moral qui l'inspire ? Ou bien, l'adhésion au discours psychiatrique marque-t-elle plutôt une recomposition du paradigme judiciaire et

éducatif, acquise à l'exigence de responsabilité des jeunes ? Dans ce cadre, comme en Angleterre, l'association du « comportement antisocial » à un défaut naturel de moralité, préjudiciable à la société, laisse-t-elle présager de nouvelles formes de régulation locale gouvernées par la dénonciation et la stigmatisation actives des contrevenants ?

3.- Enfin, la teneur actuelle du débat, oscillant entre une caractérisation naturaliste des conduites et la dénonciation tout aussi doctrinaire de cette entreprise, ne permet pas d'aborder *les dynamiques collectives* qui structurent dans les faits la prise en charge des jeunes. Dans quelle mesure le traitement institutionnel, éducatif, pénal, local, etc., de la délinquance fait-il écho à cette nouvelle caractérisation de la déviance ? Quelle influence la politique du placement et la sanction pénale exercent-elles sur la trajectoire des jeunes qu'on dit aujourd'hui « antisociaux » ?

Jeudi 25 janvier 2007

Dominique Youf (CNFE - PJJ) – « L'idiome de la responsabilité : ses attendus et ses implications pour la justice des mineurs »

Jeudi 22 février 2007

Cyrille Canetti (Psychiatre à la prison de Fleury-Mérogis) – « La psychopathie : du diagnostic psychiatrique à la réalité pénitentiaire »

Jeudi 29 mars 2007

Philippe Le Moigne (Sociologue, Cesames) – « Mineurs multirécidivistes : une sociologie de la relation judiciaire »

Jeudi 26 avril 2007

Christian Laval (Sociologue - Orspere) – « Le secteur socio-éducatif face à la question clinique »

Jeudi 31 mai 2007

Richard Rechtman (Psychiatre, Anthropologue) – « La psychopathologie comme traumatologie : les jeunes sont-ils « malades » des circonstances ? »

Jeudi 28 juin 2007

Michel Kokoreff (Sociologue, Cesames) – « La nouvelle donne des politiques de prévention : entre ordre gestionnaire et idéologie sécuritaire »